

Title	La fonction de la vue dans les Conférences de Toulouse
Author(s)	Okada, Junko
Citation	Gallia. 2001, 40, p. 155-161
Version Type	VoR
URL	https://hdl.handle.net/11094/6209
rights	
Note	

Osaka University Knowledge Archive : OUKA

<https://ir.library.osaka-u.ac.jp/>

Osaka University

La fonction de la vue dans les *Conférences de Toulouse*

Junko OKADA

Le discours, nouveau et hardi, de Lacordaire n'a pas laissé indifférent non seulement la jeunesse sensible au grand orateur, mais aussi et surtout les hommes politiques. Il n'a plus eu l'occasion de lancer un grand discours religieux à Paris comme il l'avait fait à Notre-Dame de Paris (1835-1851), après son discours sur la virilité à l'Elise de Saint Roch¹⁾. Ce discours a été considéré « comme une manifestation hostile au nouveau pouvoir²⁾. » Il a pourtant continué à prêcher en province tout en assumant ses fonctions dans sa congrégation, l'Ordre des Frères Prêcheurs. Trois ans après qu'il a quitté la chaire de Notre-Dame de Paris, c'était Toulouse qui l'a chaleureusement accueilli³⁾. Lacordaire a prévenu Mme Swetchine de son plan pour les conférences de Toulouse qui se dérouleraient sur six ou sept ans, et dont la publication porterait le titre de *Suite des Conférences de Notre-Dame-de-Paris*⁴⁾. En fait, ce projet n'a abouti qu'à un volume de six conférences couvrant la seule année 1854. C'était finalement la dernière occasion pour Lacordaire de donner des conférences devant un public nombreux. Bien que son projet n'ait pas vraiment été réalisé, ces conférences ont eu un grand succès, à tel point que Montalembert les a qualifiées comme « les plus éloquentes, les plus irrépochables de toutes⁵⁾ ». C'est par ailleurs le seul volume de ses conférences que l'on puisse se procurer à l'heure actuelle⁶⁾.

Tandis que certains étaient fascinés par les propos de ce nouveau Bossuet, il y a aussi ceux qui les critiquent en relevant l'excentricité. Certes, il ne s'agit pas seulement de propos politiques comme c'était le cas en 1848, mais aussi de propos sur la religion qui sont donnés dans un style assez différent du style traditionnel. Voici un exemple : « Quoi! voir Dieu, le voir dès ici-bas! Oui, et je ne rétracte pas

1) Discours intitulé « Sur la grandeur du caractère comme devoir du chrétien », prononcé le 10 février 1853.

2) Comte de Montalembert, *Le Pere Lacordaire*, Victor Lecoffre, 1881, p.236.

3) Lacordaire « fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements. » Cf. Henri Villard, *Correspondance inédite du P. Lacordaire*, Victor Palmé, 1873, p.326.

4) Lettre de Lacordaire à Mme Swetchine du 27 décembre 1853, in *Correspondance du R. P. Lacordaire et de Madame Swetchine*, publiée par le Comte de Falloux, Auguste Vaton, 1864, p.533.

5) Comte de Montalembert, *op.cit.*, pp.241-242.

6) R. P. Henri-Dominique Lacordaire, *Conférences de Toulouse* avec préface de José Cabanis, Éditions d'Aujourd'hui, 1984. C'est une reproduction du texte des *Œuvres complètes*, t.IV, Poussielgue/J.de Figord, 1911.

cette parole, je la confirme, je vous confesse ingénument et sans figure que je vois Dieu absolument comme je vous vois [...]» (5^e, p.377)⁷ Ces termes ont dû surprendre les auditeurs toulousains, parce que Dieu est essentiellement invisible. D'ailleurs, Jésus réssuscité n'a-t-il pas dit à Thomas qui ne l'a pas cru jusqu'à ce qu'il le voie : « Parce que tu me vois, tu crois. Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. » (Jean 20, 29) Dieu ne s'est pas montré même à saint Paul. La manifestation ne s'est faite que par la voix : « quoiqu'il eût les yeux ouverts, il ne voyait rien. » (Actes des Apôtres 9, 8) Vu la tradition orale et verbale de cette religion, la déclaration de Lacordaire paraît donc curieuse. S'appuyant sur des connaissances solides de la doctrine catholique, il met l'accent sur l'acte de « voir » en répétant sa confirmation du fait qu'il voit Dieu. Il est donc clair que le mot « voir » ne signifie pas ici un autre sens du terme, comprendre. Cela signifie voir avec les yeux. Alors, tout défenseur du catholicisme qu'était Lacordaire, pourquoi insiste-t-il autant sur ce mot provocateur « voir »? Était-il un des Bienheureux qui voient Dieu de leurs propres yeux? Examinons maintenant ses *Conférences de Toulouse* dans lesquelles se trouve ce terme.

1) La description pittoresque

Lacordaire utilise quelquefois des descriptions lyriques de façon à plaire aux auditeurs :

J'avais vingt ans quand pour la première fois, du haut des collines de l'arrière-Jura, j'aperçus à mes pieds les flots tranquilles du lac de Genève. C'était vers le soir. Le sommet des Alpes resplendissait des derniers rayons de la lumière, et les rejetait dans une ombre douce sur le lac. Le silence était pur comme l'air et comme l'eau, et on eût dit que la nature, avant de nous donner le repos de la nuit, se recueillait elle-même dans une religieuse sérénité. Je regardai longtemps cette belle vision, image imparfaite pourtant de l'âme humaine lorsque la vertu y a mis la paix. (4^e, pp.337-338)

L'orateur réunit ici les conventions typiques des Romantiques : un adolescent regarde seul la nature, les collines, le Jura, le lac de Genève, les Alpes, les reflets de la lumière, le soir. On peut remarquer facilement la tendance très banale à l'époque de percevoir le sentiment religieux dans et à travers la nature.

7) Tous les adjectifs numériques suivis du numéro de la page entre parenthèses sont des abréviations des *Conférences de Toulouse*. Toutes ces citations renvoient aux *Œuvres du R. P. Henri-Dominique Lacordaire de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, t.IV, Poussielgue Frères, 7^e édition, 1872. Chaque conférence porte un thème : 1^{re}- De la vie en général, 2^e-De la vie des passions, 3^e-De la vie morale, 4^e-De ce que peut la vie morale pour conduire l'homme à sa fin, 5^e-De la vie surnaturelle, 6^e-De l'influence de la vie surnaturelle sur la vie privée et la vie publique.

Cette description dépeint un paysage pittoresque. Lacordaire développe la chaîne des images pour expliquer ensuite que « la paix est la tranquillité de l'âme » en empruntant les paroles de saint Augustin, et qu'elle est le fruit de la vertu. En d'autres termes, Lacordaire n'a pas recours à la démonstration méthodique d'une théorie, mais aux images. Il est à noter d'ailleurs qu'il n'y a ici aucun élément qui désigne le son. Tout est immobile, même les flots du lac se montrent paisibles. Lacordaire souligne ainsi la tranquillité sans mouvement de ce tableau de la nature silencieuse. Cela souligne la prédominance des images dans ce paysage.

De plus, il choisit le mot « vision » qui peut suggérer une relation surnaturelle avec Dieu, de même « l'acte de voir » beaucoup plus que le paysage ou la peinture. La double structure de l'action optique s'entrecroise ici harmonieusement : le « je » narrateur regarde cette vision, et les auditeurs la voient comme l'orateur la leur montre.

2) La parabole

Lacordaire ne limite pas son univers optique à la description de la nature, au monde inanimé, mais il l'étend jusqu'au monde animé :

Il [=le bonheur] a franchi avec l'homme, quand l'homme tomba, le seuil perdu de l'Eden, et depuis soixante siècles, banni comme nous, il erre avec nous dans le monde, compagnon sacré de nos infortunes et concitoyen de notre exil. Il ne lui est pas permis de se montrer constamment ni tout entier à notre vue ; mais il ne lui est pas interdit de choisir une heure et de nous la donner. Un jour ou l'autre il frappe à notre porte, il s'assied au foyer désert ou rempli, et, d'un de ses regards jeté sur notre cœur, il en tire cette larme unique où nous lisons ce qu'il est. Larme des mères retrouvant leur fils après l'absence et les hasards! larme du voyageur saluant un matin les côtes de la patrie longtemps perdues! larme des héros entre la victoire et la mort! Larme du juste sous le tressaillement de la conscience! Larme d'Augustin parlant de Dieu à sa mère au bord des flots qui vont le ramener pur à Carthage! (1^{re}, p.252)

Le bonheur qui est personnifié dans la première partie de ce passage ne peut pas « se montrer constamment » « à notre vue », mais un jour il nous jette « un de ses regards ». Lacordaire accumule ici, comme il arrive souvent tout au long des *Conférences de Toulouse*, les mots appartenant au champ lexical de la vue.

Il parle ensuite des larmes accumulées, par le procédé de l'anaphore dans la deuxième partie. Il ne montre pas seulement la « vision » des larmes aux auditeurs, mais au niveau du récit, les personnages sont dans une situation où on voit leurs larmes, et où on s'émeut. Les mères ont versé des larmes parce qu'elles ont vu

leurs fils. Il existe donc ici quatre niveaux de « voir » : d'abord les auditeurs qui voient la vision que l'orateur leur montre, le bonheur qui voit le cœur des hommes, les personnages qui voient chaque situation, et enfin le « je » narrateur qui voit un homme. Ce quadruple « voir » s'entrecroise de façon à mettre l'acte de voir en relief.

Lacordaire indique que les larmes sont des preuves de bonheur. Autrement dit, lorsqu'il voit des phénomènes physiques, il y perçoit les phénomènes invisibles. Cela veut dire que même l'idée abstraite devrait alors avoir une forme concrète et visible pour Lacordaire. Cette hypothèse semble applicable à la première description où il essaie de transmettre le message sur la vertu grâce à l'amplification des images.

Il ne privilégie pas l'argument logique, mais il essaie de parler avec des paraboles. La parabole est une figure de rhétorique utilisée particulièrement dans la Bible. La parabole biblique n'est pas pourtant une figure de rhétorique sciemment choisie, mais plutôt une conséquence naturelle du caractère de la langue sémitique. Il faut se rappeler que la plus grande partie de l'Ancien Testament a été écrite en hébreu, et le Nouveau Testament a été écrit en grec, sauf l'Évangile selon saint Matthieu qui est écrit probablement en araméen. Jésus aurait parlé en araméen. Il est à noter la différence de logique entre le grec — qui signifie langue occidentale — et le sémitique langue orientale. Le grec demande à l'intelligence et à la parole d'exprimer les idées le plus adéquatement possible. Par contre, le sémitique part de l'expérience intérieure nécessairement concrète, et se trouve donc dans l'impossibilité d'en exprimer le contenu en mots mesurés. Il renonce par conséquent à exprimer, et cherche plutôt à évoquer⁸). La parabole consiste donc à s'exprimer ou à présenter le message à travers des images concrètes ou des expériences vécues qui renvoient beaucoup plus à la perception qu'à l'intelligence.

C'est donc sous l'effet de la lecture de la Bible que Lacordaire emploie fréquemment la parabole. Lacordaire utilise ainsi la parabole, susceptible de fournir des images concrètes qui touchent directement à la vue.

Les figures de rhétorique accumulées par Lacordaire rendent ses descriptions plus visuelles et dominées par l'acte de voir.

3) L'acte de voir

Revenons maintenant à la phrase citée au début de cet article. Lacordaire a dit : « je vois Dieu absolument comme je vous vois ». Bien entendu, il n'a jamais prétendu qu'il s'agisse véritablement d'une apparition de Dieu. Si cela avait été le cas, il aurait utilisé le verbe au passé composé, mais ici il est au présent.

8) Cf. Dom Célestin Charlier, *La lecture chrétienne de la Bible*, Charleroi, Maredsous, 1951.

D'ailleurs l'apparition est un acte temporel et passager. Lacordaire insiste sur le fait qu'il « voit Dieu » comme un phénomène physique. Les mots concernant la vue reviennent souvent dans ces *Conferences*. Or cette fréquence ne signifie pas forcément qu'il néglige l'importance de l'ouïe et de la parole. Celle-ci sert à connaître la personne : « La parole est l'expression vivante de l'âme. » (5^e, p.379) Tout en connaissant le rôle de la parole, Lacordaire relève son insuffisance : « Mais la parole, si expressive et si révélatrice qu'elle soit de nous-même, n'est pas cependant le dernier terme de notre apparition au dehors. » (5^e, p.380) Pour compléter cette insuffisance vient la physionomie. Celle-ci n'est pas une apparence superficielle, mais une « révélation » décisive de l'homme. Lacordaire la définit comme « la peinture de l'âme. » (5^e, p.381) Il s'ensuit donc que la vue joue un rôle plus important que la parole pour la connaissance de l'homme chez Lacordaire. Ainsi peut-on constater encore une fois sa confiance en la faculté de voir.

Les réactions issues de l'acte de voir se trouvent dans chaque conférence, sauf la sixième conférence où le mot voir est souvent employé mais dans un sens plutôt figuré : Quand on voit la vie telle qu'elle est, le cœur se remplit d'espérance (1^{re}, p.265) ; « Une mère s'oublie en revoyant son fils » (2^e, p.275) ; les dieux romains ont eu pitié en voyant les larmes d'un homme (3^e, p.317) ; les artisans du moyen âge devant leurs propres œuvres rendent la grâce à Dieu (4^e, p.346) ; on peut devenir le témoin de ce qu'on a vu (5^e, p.383). Tous ces exemples montrent bien l'ordre prioritaire de la vue par rapport à l'ouïe, au sentiment, à la connaissance intellectuelle. Lacordaire a l'audace de dire que le but de l'incarnation est sa manifestation visible au public : « Dieu s'est fait homme pour se faire voir » (5^e, p.382).

De nombreuses réactions humaines, soit le sentiment, soit le jugement, soit l'action, sont fortement influencées par l'acte de voir.

4) La connaissance sensible

Lacordaire peint longuement un homme juste qui aime Dieu grâce à une parabole à la fin de la quatrième conférence. Il commence par dire que cet homme s'est présenté devant Néron de telle sorte que ses paroles ont surpris les Romains et il a été libéré. Ensuite il a parcouru Athènes, l'Égypte, l'Orient, l'Armorique, la Gaule, la Grande-Bretagne jusqu'aux États-Unis pour transmettre sa sagesse à travers le temps et l'espace. Et l'orateur de continuer ainsi :

Voyageur à mon tour au mystère de la vie, j'ai rencontré cet homme. Il portait à son front les cicatrices du martyr ; mais ni le sang versé ni le cours des siècles ne lui avaient ôté la jeunesse du corps et la virginité de l'âme. Je l'ai vu, je l'ai aimé. (4^e, p.364)

Ici encore, on peut facilement observer le jeu de l'acte de voir : le « je » narrateur voit l'évolution historique de cet homme et le voit directement, les auditeurs voient cette vision. C'est ainsi que le privilège de l'acte de voir est toujours présent. Or cette scène se termine par la révélation de l'identité de cet homme hors du commun, avec le discours direct : « Je suis chrétien. » La parole qui vient après la vision fonctionne pour l'approfondissement de la compréhension. Mais ce qui dirige l'inclination du sentiment, et donne la première impression décisive, c'est la vue. On peut souligner l'ordre prioritaire de la vue chez Lacordaire : d'abord il a vu et aimé, après quoi il a reconnu l'identité.

L'acte de voir les phénomènes physiques entraîne la sensation dont le caractère est direct et immédiat. Or il y a en général deux connaissances : la connaissance sensible ou la sensation, et la connaissance intellectuelle ou le savoir. La connaissance chez Lacordaire doit beaucoup à la vue parmi les cinq sens. C'est pourquoi il dit : « Je l'ai vu, je l'ai aimé. » Ce n'est pas les connaissances intellectuelles qui ont mené finalement à aimer. C'est la connaissance sensible, la perception de voir qui a entraîné ce sentiment. D'où cette expression « Je l'ai vu, je l'ai aimé », que l'on pourrait sans doute considérer comme équivalent au « Je pense, donc je suis » de Descartes : elle constitue l'essentiel du système de penser chez Lacordaire.

5) La rhétorique de Lacordaire

Le style descriptif et suggestif de Lacordaire a-t-il été délibérément choisi? José Cabanis note que Lacordaire préparait son texte avant de monter en chaire⁹⁾. Lacordaire devait connaître la règle de la rhétorique classique selon laquelle il faut choisir le style de discours qui convient au sujet. Il aurait pu choisir un autre style plus strict et plus logique. Pourtant Arlette Michel justifie le choix de Lacordaire en relevant l'effet de son style propre à émouvoir : « La rigueur logique sait choisir une proposition, la définir, en administrer la démonstration. Mais la démonstration reste toujours insuffisante car l'auditeur, libre et vulnérable, peut refuser¹⁰⁾ » la parole de l'orateur. Effectivement, au niveau des objectifs de la rhétorique classique (informer/enseigner, plaire/émouvoir, persuader/convaincre), Lacordaire a été certainement cicéronien, c'est-à-dire qu'il vise à émouvoir pour mieux convaincre.

Il est cependant difficile de conclure qu'il n'était pas aussi conscient de l'effet visuel de son discours que du choix du style. C'est parce que quoiqu'ayant préparé, il a excellé dans la performance en chaire¹¹⁾ : l'action et la prononciation.

9) Cf. José Cabanis, *Lacordaire et quelques autres*, Gallimard, 1982, p.339.

10) Arlette Michel, *Eloquence et théologie de la parole chez Lacordaire*, Bulletin de l'Association Guillaume Budé, 1986, pp.401-402.

11) Cf. L'abbé Marcel, *Chefs-d'œuvre de l'éloquence française et de la tribune anglaise, Chaire*, Perisse frères, L. Hachette, Dezobry et Magdeleine, 1843, pp.508-513.

Il savait certainement interpréter le texte préparé selon la réaction des auditeurs. Le texte que l'on peut se procurer a été réécrit après la conférence par l'orateur lui-même. Il y a une forte possibilité qu'il ait laissé sa couleur au discours. Il a donc suivi peut-être sa propre manière de percevoir. De nombreuses connaissances proviennent de la vue, Lacordaire recourt donc à la connaissance sensible plutôt qu'à la connaissance intellectuelle. C'est pourquoi il superpose les images même sur les phénomènes invisibles du dogme. Les images se multiplient selon la force de l'imagination.

Par ailleurs, la description lacordairienne nous présente le reflet de la richesse de son imagination. Les trois descriptions citées montrent bien la diversité du ton : la première évoque la douceur, la deuxième le pathétique, et la troisième rappelle le souvenir de l'horreur. Il parle à Lorain de cette tendance, quand il était stagiaire de l'avocat en 1822 : « Ce feu d'imagination et d'enthousiasme qui me dévore ne m'avait pas été donné pour l'éteindre dans les glaces du droit, pour l'étouffer dans des méditations positives et ardues¹²⁾. » Il n'était plus avocat trente ans après, mais ses années d'études de la théologie et de saint Thomas d'Aquin n'ont pas radicalement changé cette tendance.

Or l'imagination provient de l'association des images dans la mémoire. Bien que les termes concernant l'acte de la vue soient nombreux, l'objet vu n'est jamais appelé « apparence », parce que c'est l'« image » qui constitue la ressemblance ou le reflet de l'objet : Dieu a créé l'homme à son image, c'est-à-dire selon la ressemblance. Ou bien elle est la représentation de quelqu'un ou de quelque chose. En d'autres termes, l'image n'est pas complètement identique à l'objet vu par l'acte de voir. Et elle suggère à travers l'objet vu. Or la sensation produit un effet immédiat. L'acte de voir dépasse la capacité de la connaissance intellectuelle grâce à cette rapidité et cette force de suggestion des images.

Lacordaire savait sûrement que l'on ne peut pas voir Dieu comme un phénomène physique, quoiqu'on le voie à travers ou derrière des choses visibles. Il a osé insister : « je vois Dieu ». L'auditoire de Toulouse était rempli d'admirateurs ardents de Lacordaire. Il a sans doute parlé plus librement qu'à Paris. L'ensemble des éléments rhétoriques qu'il déploie dans ces *Conférences* concourt à focaliser son discours sur l'acte de voir. C'est parce que la perception de la vue est essentielle pour Lacordaire sans doute « comme accès à la vérité¹³⁾ ».

(D. 2000、大阪産業大学非常勤講師)

12) Cité dans Le R. P. B. Chocarne, *Le R. P. H.-D. Lacordaire de l'Ordre des Frères Prêcheurs-Sa vie intime et religieuse*, t.I, Poussielgue Frères, 7^e édition, 1886, p.41.

13) Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1945, Avant-propos, p.11. « Chercher l'essence de la perception, c'est déclarer que la perception est non pas présumée vraie, mais définie pour nous comme accès à la vérité. »